

INFORMATION AU PATIENT : CARDOVERSION ELECTRIQUE

Qu'est -ce que c'est ?

La **cardioversion électrique (CVE)** est un moyen simple de restaurer le rythme cardiaque normal chez les patients qui présentent une arythmie persistante malgré un traitement pharmacologique. Il s'adresse plus particulièrement aux malades souffrant de fibrillation auriculaire ou de flutter auriculaire et il est pratiqué de manière routinière depuis plus de 40 ans.

Déroulement de l'examen

L'intervention est effectuée dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital de la Tour et le médicament sédatif est administré par un médecin anesthésiste ou intensiviste par une petite voie veineuse (Venflon) mise en place au niveau du bras.

Lorsque le malade a perdu connaissance, le choc électrique est administré par le cardiologue, au besoin jusqu'à 3 reprises, puis le patient est progressivement réveillé. En règle générale, la perte de connaissance dure environ une quinzaine de minutes. Durant la sédation, le patient est ventilé au masque facial et une intubation trachéale n'est en principe pas nécessaire. La sédation est effectuée avec du **Dysoprivan (Propofol)**, ce médicament n'entraînant que peu d'effets secondaires résiduels.

Durée de l'examen

Au total, l'intervention dure environ une demi-journée. Le patient se présente (à jeun) à l'hôpital dans la matinée et le retour à domicile s'effectue en principe dans le courant de l'après-midi, au terme d'une surveillance clinique d'environ 2 heures à partir du réveil.

Préparation

Le patient doit être à jeun depuis la veille au soir (dernière prise alimentaire au plus tard à minuit). Les médicaments habituels peuvent toutefois être pris avec un peu d'eau le matin de l'intervention.

Précautions

Dans la mesure où un sédatif va vous être administré, vous ne serez plus apte à conduire un véhicule durant les prochaines 24 heures. Il faut donc vous organiser pour votre retour à domicile depuis l'hôpital.

Questions

Si vous avez d'autres questions en rapport avec cet examen, vous pourrez les poser au médecin ou au personnel para-médical lors de votre passage au CCM.

Vous pouvez également contacter le secrétariat du CCM par téléphone au 022/719.77.01 ou par e-mail à l'adresse info@ccm-cardio.ch.